

# LE Journal du SMICTOM

Devenons des  
consom'acteurs  
et trions plus !



JOURNAL D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LE SMICTOM DU CHINOIS

N° 56  
HIVER 2020



- 02 **ÉDITO**  
Philippe MASSARD  
Président du SMICTOM  
du Chinois

---

- 02 **TRUCS & ASTUCES**  
Recettes de produits  
d'hygiène

---

- 03 **MÉMO TRI**  
Le tri pendant les fêtes

---

- 04 **DOSSIER**  
05 Boîte à actions dans la  
démarche de la réduction  
des déchets des foyers

---

- 06 **POINT SUR...**  
07 Consignes d'utilisation  
des services de collecte  
du SMICTOM

---

- 08 **COLLECTE**  
Reports de collecte pour  
les jours fériés 2021



# ÉDITO



**Philippe MASSARD,**

*Président du SMICTOM du Chinonais*

## Bilan 2020...

2020 aura été une année particulière sous tous les plans puisqu'il nous a fallu composer avec une pandémie qui a aussi bien affecté la santé de millions de personnes, que l'économie mondiale. Pourtant, malgré le premier confinement drastique du printemps, le SMICTOM a su assurer le service de collecte et de traitement sans discontinuité, bien que nous ayons malheureusement été contraints de fermer nos déchèteries, qui ont été rouvertes dès que possible.

Pour ce deuxième confinement plus souple, presque tous les services du SMICTOM ont pu être assurés. Nous avons seulement annulé les distributions de composteurs et les animations scolaires afin de respecter le protocole sanitaire recommandé et ainsi protéger nos équipes et le public rencontré.

L'année 2020 ne se résume pas à cette pandémie, bien heureusement, puisque ce fut également une année électorale. Comme nous vous l'avions mentionné dans notre dernier numéro, de nouveaux élus ont intégrés les rangs du SMICTOM.

**Je tiens à remercier les élus, les équipes du SMICTOM et les équipes de nos prestataires qui sont restés sur le pont depuis le début afin de garder un service le plus qualitatif possible.**

## ... et Vœux 2021

**Toute l'équipe du SMICTOM et moi-même vous souhaitons à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très belle année 2021 !**

Que pouvons-nous souhaiter au SMICTOM ?

Nous souhaitons de continuer à travailler en cherchant toujours à trouver l'équilibre entre les contraintes gouvernementales qui se durcissent, les contraintes environnementales qui s'étendent et les contraintes économiques qui se compliquent. Effectivement, le service de gestion des déchets, ce n'est pas juste collecter les bacs que vous laissez devant chez vous ou même le service des déchèteries. C'est bien plus large et complet que cela et nous vous l'exposerons plus précisément dans de prochaines éditions.

Nous sommes bien conscients que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Pourtant, des déchets nous en avons encore beaucoup à traiter, et d'autant plus avec la mise en place des protocoles sanitaires obligatoires pour lutter contre le coronavirus.

Nous continuons à travailler dans le respect des normes et devoirs, tout en essayant de limiter l'impact sur la contribution financière des foyers.

**Avançons tous ensemble !**



# TRUCS & ASTUCES



**Les recettes de produits d'hygiène ne manquent pas... Mais il faut souvent de nombreux ingrédients pour les réaliser. Pourtant, un ou deux produits suffisent !**

Voici quelques exemples bien malins :

## 1 POUR LE DÉMAQUILLAGE

*Mélangez à parts égales une huile végétale choisie avec soin pour votre type de peau (amande douce, avocat, jojoba...) et une eau florale également adaptée à vos besoins.*

Voici certaines combinaisons possibles :

**Peaux grasses :** huile de jojoba + eau de lavande

**Peaux mixtes :** huile de jojoba + eau de fleur d'oranger

**Peaux sèches :** huile d'amande douce ou huile d'avocat + eau de rose

**Tous types de peau :** huile de macadamia + eau de rose

**Sinon, l'huile de coco peut aussi à elle seule faire l'affaire.**

.....



## 2 POUR LA DOUCHE

De nombreux produits ou recettes sont proposés mais la composition est souvent bien compliquée à comprendre. Rien ne vaut un bon savon de Marseille à l'huile d'olive (un vrai) ou un savon d'Alep ou tout savon bio saponifié à froid.

.....



## 3 POUR LE SHAMPOING

• **Le rhassoul :** 2 CS (cuillères à soupe) d'eau + 3 CS de rhassoul + quelques gouttes d'huile végétale à la préparation (coco, jojoba ou olive) pour obtenir la texture souhaitée. *Appliquez cette mixture sur l'ensemble de la chevelure et laissez agir 10 minutes. Rincez.*

• **L'argile :** 25 cl d'eau chaude + 2 CS d'argile *Appliquez cela sur des cheveux humides et massez soigneusement le cuir chevelu. Laissez agir deux minutes et rincez bien.*

.....



## 4 POUR VOS LÈVRES

Pas besoin de préparation de baume à lèvres puisque l'huile de coco bio non désodorisée ou le beurre de karité bio hydrateront juste ce qu'il faut.

.....



## 5 POUR VOS DENTS ET VOTRE BOUCHE

**Dentifrice quotidien :** copeaux de savon de marseille (bio) + eau + 2 gouttes d'huile essentielle

**Blanchiment des dents :** charbon végétal

**Bain de bouche :** 1 CS d'huile de noix de coco

.....



## 6 POUR VOS AISSELLES

**Déodorant quotidien :** 50 g d'huile de coco + 30 à 50 g de bicarbonate de soude (30 g cas de peau fragile) + 40 g de fécule de maïs + 5 gouttes d'huile essentielle (Palmarosa, lavande ou sauge).



**! Attention à bien désinfecter vos ustensiles et contenants ! Et il est impératif de tester tout produit sur une petite partie de votre peau avant utilisation !**



# MÉMO TRI

## DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Entre tous les emballages de cadeaux et les repas conviviaux, les fêtes de fin d'année représentent une hausse très importante en matière de déchets.

→ **Les emballages à recycler** sont à mettre dans le sac jaune.



→ **Les bouteilles, les bocaux** sont à déposer dans le conteneur à verre (sans bouchon, ni couvercle).



→ **Les papiers cadeau déchirables et les prospectus de Noël** sont à déposer dans le conteneur à papiers.



→ **Les gros cartons et les polystyrènes** d'emballages sont à déposer en déchèterie.



→ **Les appareils électroménagers et les appareils électriques et électroniques** usagés peuvent être rapportés dans les magasins distributeurs. A défaut, apportez-les en déchèterie.



→ **Les emballages cadeau en plastique ou aluminisés (non déchirables), les films et barquettes en plastique, les emballages de bonbons et chocolats, les cales et flocons de polystyrène, les serviettes en papier, les cotillons, les guirlandes (non électriques), les boules de Noël, ...** ne se recyclent pas et donc sont à jeter dans le sac noir.



# 1 MIEUX CONSOMMER

JE SUIS UN CONSOM'ACTEUR QUAND....



▶ Je prépare mes menus et besoins et fais une liste de courses.



▶ Je privilégie le local, le vrac et surtout j'utilise mes propres contenants dès que je le peux.



▶ J'achète les quantités au plus juste de mes besoins.



▶ Je favorise les gros conditionnements plutôt que les produits suremballés.

# 2 RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



▶ Je range mon réfrigérateur en respectant les règles de bonne conservation.

▶ Je finis ou accommode les restes plutôt que de cuisiner autre chose.

# 3 RÉDUIRE LES DÉCHETS FERMENTESCIBLES (les produits de cuisine et de jardin) dans les ordures ménagères

▶ Je les valorise par le compostage (individuel, collectif, lombricompostage) ou je nourris des animaux.



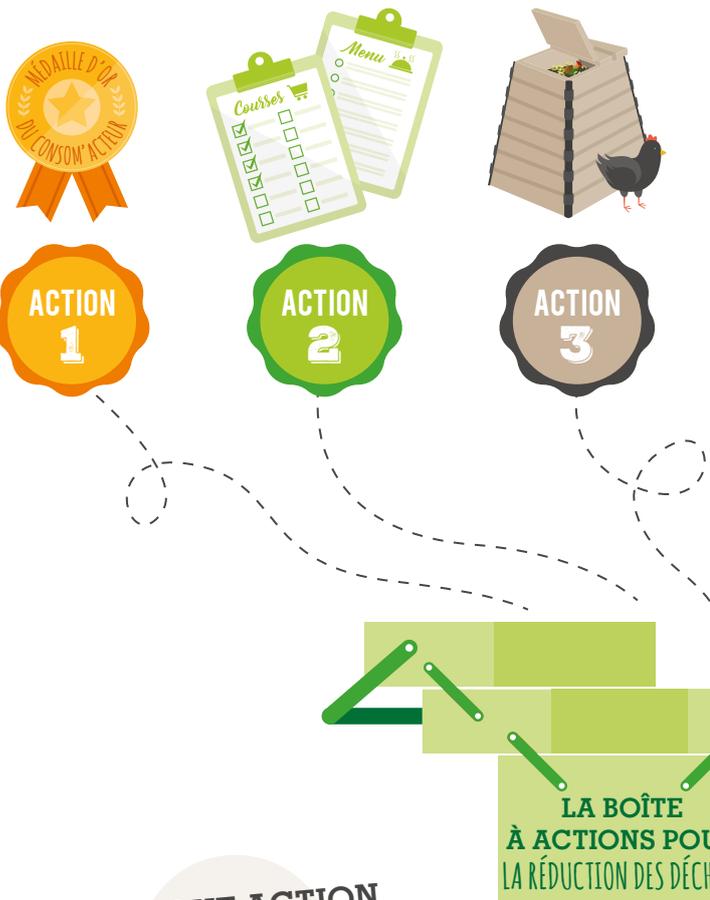
Le compostage est réalisable dans tous types d'habitats et réduit notablement le poids résiduel de nos ordures ménagères. Ce qui est important également c'est que cela permet de valoriser nos déchets en produisant un compost de qualité.

Pour tout renseignement sur le compostage individuel ou collectif, contactez-nous au :

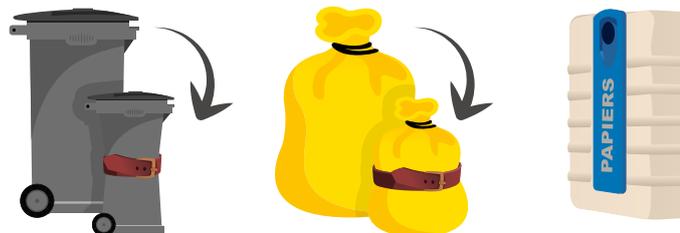
0 800 196 595 Service & appel gratuits



# DOSSIER BOÎTE À ACTIONS pour réduire mes déchets



CHAQUE ACTION COMPTE DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



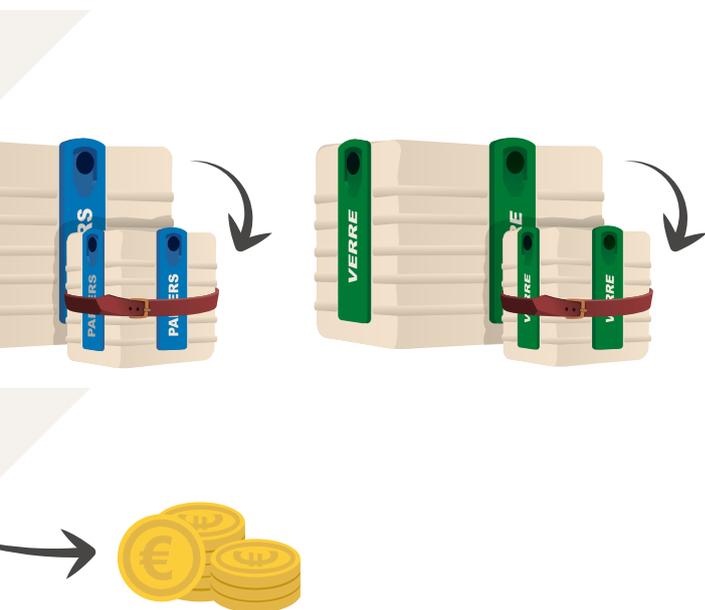
CHAQUE ACTION COMPTE POUR NOTRE PORTE-MONNAIE



## Une célèbre expression dit qu'il vaut mieux prévenir que guérir....

En ce qui concerne les déchets, nous disons qu'il vaut mieux éviter d'en produire, que de les trier. Entendons-nous bien, les déchets en notre possession doivent être triés ou valorisés au maximum. Pourtant, même nous consommateurs, avons certains leviers importants pour limiter notre production de déchets personnels.

Voici quelques actions faciles à mettre en place pour votre foyer :



## 4 APPOSER UN STOP PUB SUR SA BOÎTE AUX LETTRES



Refuser de recevoir la publicité des annonceurs permet d'économiser 40 kg de papiers/an par foyer. Pensez à demander le vôtre au SMICTOM !

**Quelques chiffres pour l'année 2019, en France :**



• 13.4 millions d'arbres ont été abattus pour fabriquer les prospectus.



• Seulement 57 %, des produits mis sur le marché, du papier ont été recyclés. (source CITEO)



• Le coût réel des prospectus par an et par foyer est de 200 € (selon étude UFC Que Choisir). Un coût indirectement payé par les consommateurs.

## 5 FAVORISER LES EMBALLAGES RECYCLABLES,

comme le verre recyclable à l'infini (cf. consignes spécifiques dans votre collectivité)

Tous les producteurs d'emballages et de papiers paient une cotisation à un éco-organisme appelé CITEO qui aide financièrement les collectivités pour la collecte et le traitement de ces déchets recyclables.



De plus en plus de ces producteurs travaillent sur une conception plus raisonnée, mais il y a encore trop d'emballages présents sur le marché qui ne sont pas recyclables.

**C'est pourquoi il est important de faire le bon choix pour le contenu d'un produit mais aussi pour son emballage.**

## 6 DONNER UNE SECONDE VIE AUX PRODUITS, ET DONC FAVORISER LE RÉEMPLOI

Tellement d'objets jetés pourraient avoir encore une longue vie. Souvent en l'état, en effectuant juste une petite réparation ou simplement en les donnant/vendant à quelqu'un qui lui trouvera une utilité.





# POINT

## SUR LES CONSIGNES D'UTILISATION DES SERVICES DE COLLECTE DU SMICTOM

### Rappel des consignes d'utilisation du service de collecte et mise en application plus stricte à partir du 11 janvier 2021



Excepté pour les centre-villes de Chinon et de Richelieu, seuls les bacs SMICTOM sont collectés.



Les sacs déposés dans les bacs gris à ordures ménagères doivent pouvoir se retirer facilement.

Assurez-vous donc qu'ils ne soient pas trop gros et ne restent coincés pas dans le fond du bac. **Pour les bacs de 140L, ne pas utiliser de sacs de plus de 50L.**



Les bacs et les sacs doivent **impérativement** être sortis :

APRÈS



- La veille au soir, après 20h, pour les **collectes du matin**

AVANT



- Avant 11h pour les **collectes de l'après-midi**

Les horaires sont susceptibles de changer d'une collecte à une autre.



Les bacs gris doivent être présentés les **poignées côté route** afin de faciliter le travail des agents de collecte.

Ils sont ensuite positionnés dans l'autre sens pour signaler qu'ils ont été collectés.



POUR RETIRER UN BAC, POUR MENTIONNER UN ÉLÉMENT CASSÉ OU POUR TOUTE AUTRE



**Les bacs doivent impérativement être rentrés après la collecte.**

Certaines communes ont voté des arrêtés permettant de signaler puis de verbaliser si les bacs restent sortis en dehors des jours de collecte.



**Les sacs jaunes des emballages à recycler doivent être posés sur ou à côté du bac à ordures ménagères.**

S'ils sont mis dans le bac, ils tomberont dans le compartiment des ordures ménagères et ne seront donc pas triés. **De même, s'ils sont déposés dans un autre bac, ils ne seront pas collectés.**



**Quelques cartons peuvent être déposés à côté du bac, mais seulement s'ils sont vides et pliés (65x90cm maximum pliés).**

Les plus grands cartons et les gros volumes ne seront pas collectés en porte-à porte et doivent être apportés en déchèterie.



**Les consignes de tri doivent continuer à être respectées et les dépôts sauvages sont interdits.**

Le tout venant, les déchets verts (type pelouse ou branchages), les gravats, les déchets dangereux doivent être apportés à la déchèterie.



Certaines communes ont voté des arrêtés permettant de signaler puis de verbaliser si la propreté et la salubrité des rues ne sont pas respectées.



# COLLECTE

## Calendrier des prochains reports de collecte



**RAPPEL IMPORTANT :** les collectes ne sont pas assurées les jours fériés. Toutes les collectes sont décalées d'une journée, et ceci seulement à partir du jour férié. Excepté pour les collectes du samedi qui sont maintenues.

### COLLECTES HABITUELLES

Jours fériés 2021	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Vendredi 1<sup>er</sup> janvier</b> (Jour de l'an)	collecte du lundi 28/12 maintenue	collecte du mardi 29/12 maintenue	collecte du mercredi 30/12 maintenue	collecte du jeudi 31/12 maintenue	collecte du vendredi 1 <sup>er</sup> /01 décalée au samedi 02/01	collecte du samedi 02/01 maintenue
<b>Lundi 05 avril</b> (Lundi de Pâques)	collecte du lundi 05/04 décalée au mardi 06/04	collecte du mardi 06/04 décalée au mercredi 07/04	collecte du mercredi 07/04 décalée au jeudi 08/04	collecte du jeudi 08/04 décalée au vendredi 09/04	collecte du vendredi 09/04 décalée au samedi 10/04	collecte du samedi 10/04 maintenue
<b>Samedi 1<sup>er</sup> mai</b> (Fête du travail)	collecte du lundi 26/04 maintenue	collecte du mardi 27/04 maintenue	collecte du mercredi 28/04 maintenue	collecte du jeudi 29/04 maintenue	collecte du vendredi 30/04 maintenue	collecte du samedi 1 <sup>er</sup> /05 maintenue
<b>Samedi 08 mai</b> (Victoire 1945)	collecte du lundi 03/05 maintenue	collecte du mardi 04/05 maintenue	collecte du mercredi 05/05 maintenue	collecte du jeudi 06/05 maintenue	collecte du vendredi 07/05 maintenue	collecte du samedi 08/05 maintenue
<b>Jeudi 13 mai</b> (Ascension)	collecte du lundi 10/05 maintenue	collecte du mardi 11/05 maintenue	collecte du mercredi 12/05 maintenue	collecte du jeudi 13/05 décalée au vendredi 14/05	collecte du vendredi 14/05 décalée au samedi 15/05	collecte du samedi 15/05 maintenue
<b>Lundi 24 mai</b> (Lundi de Pentecôte)	collecte du lundi 24/05 décalée au mardi 25/05	collecte du mardi 25/05 décalée au mercredi 26/05	collecte du mercredi 26/05 décalée au jeudi 27/05	collecte du jeudi 27/05 décalée au vendredi 28/05	collecte du vendredi 28/05 décalée au samedi 29/05	collecte du samedi 29/05 maintenue
<b>Mercredi 14 juillet</b> (Fête nationale)	collecte du lundi 12/07 maintenue	collecte du mardi 13/07 maintenue	collecte du mercredi 14/07 décalée au jeudi 15/07	collecte du jeudi 15/07 décalée au vendredi 16/07	collecte du vendredi 16/07 décalée au samedi 17/07	collecte du samedi 17/07 maintenue
<b>Jeudi 11 novembre</b> (Armistice 1918)	collecte du lundi 08/11 maintenue	collecte du mardi 09/11 maintenue	collecte du mercredi 10/11 maintenue	collecte du jeudi 11/11 décalée au vendredi 12/11	collecte du vendredi 12/11 décalée au samedi 13/11	collecte du samedi 13/11 maintenue
<b>Samedi 25 décembre</b> (Noël)	collecte du lundi 20/12 maintenue	collecte du mardi 21/12 maintenue	collecte du mercredi 22/12 maintenue	collecte du jeudi 23/12 maintenue	collecte du vendredi 24/12 maintenue	collecte du samedi 25/12 annulée

### ATTENTION !

Les horaires de collecte peuvent varier, il est donc indispensable de sortir les bacs :

- la veille après 20h00 pour les collectes du matin,
- avant 11h00 pour les collectes de l'après-midi.

Les bureaux et les déchèteries du SMICTOM sont toujours fermés les jours fériés.



### JOURNAL DU SMICTOM n°56

Journal d'information trimestriel



[www.smictom.com](http://www.smictom.com)



Rejoignez-nous sur Facebook !

0 800 196 595

Service & appel gratuits

- **Édition :** SMICTOM du Chinonais (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) 24, place Jeanne d'Arc - 37500 Chinon - Tél 02 47 93 22 05 - [smictomduchinonais@smictom.com](mailto:smictomduchinonais@smictom.com)
- **Directeur de la publication :** Philippe MASSARD, Président du SMICTOM du Chinonais
- **Rédacteur en chef :** Aurélie CADEAU
- **Conception et réalisation :** © JTS conseils - 02 47 41 05 55 • [www.jtsconseils.com](http://www.jtsconseils.com)
- **Photogravure et Impression :** Les Presses de Touraine - 02 47 66 64 10.

Imprimé sur du papier 100% recyclé. Le support est imprimé dans un atelier certifié IMPRIM'VERT